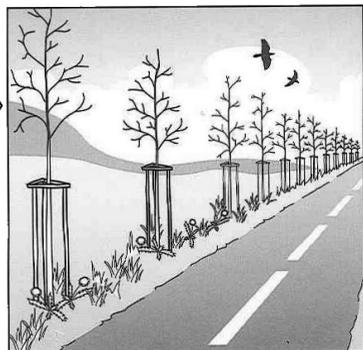


Enduit de protection de l'écorce

ELAF®-FLEX

Prévention
des échaudures
et
des gélivures
sur feuillus



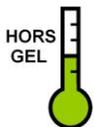
Domaines d'utilisation :

Plantations de jeunes arbres en arboriculture et en ornement, arbres âgés au tronc ou à la couronne brutalement exposés à la lumière suite à un élagage.

- **Application** : unique, badigeonner sans dilution, durée de la protection supérieure à 5 ans, et pouvant aller jusqu'à 7 à 10 ans.
- **Couche protectrice** : initialement blanche, puis devient lentement grise au fur et à mesure des intempéries, puis se craquelle.
- **Période d'application** : toute l'année à partir de +10°C.
- **Caractéristique** : protection thermorégulatrice.
- **Modalités d'application** :

- ♦ Nettoyer l'écorce sans la blesser (jeunes arbres ou à écorce fine : par ex. avec un tampon abrasif, arbres anciens ou à écorce à structure grossière : par ex. brosse métallique spéciale).
- ♦ Appliquer abondamment la sous-couche ELAF-FLEX SC, laisser sécher (tester avec les doigts).
- ♦ Après l'avoir bien mélangé, badigeonner ELAF-FLEX de manière à assurer une bonne couverture.

5 kg
10 kg



ELAF-SOLUTIONS SAS
Parc d'Innovation - 35 rue Gruninger
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
Tél. 03 88 31 75 68

ELAF®
solutions

contact@elaf-solutions.fr

www.elaf-solutions.fr

20200529

Mode d'emploi : ELAF-FLEX est exempt de classement santé et environnemental.

Généralités : ELAF-FLEX est un enduit - une peinture - spécial pour prévenir / empêcher la formation de dégâts thermiques au niveau de l'écorce des arbres feuillus du fait de la chaleur ou du gel. Ils sont surtout observés sur les jeunes arbres issus des pépinières protectrices, peu après leur plantation, et qui se retrouvent en situation isolée. Ils sont couramment désignés sous le terme de **nécessaires solaires** ou de **gélivures**. Sur les arbres anciens ils sont désignés sous le terme d'**échaudures** et ont pour origine une brutale exposition à la lumière. Une solution jusqu'à présent reconnue en arboriculture fruitière contre les gélivures consiste en l'emploi du « blanc arboricole ». Cependant la faible tenue nécessite jusqu'à 2 applications durant l'hiver. Aucune protection estivale n'était disponible. La nouveauté liée à l'ELAF-FLEX réside dans le fait que la durée de la protection d'une unique application est supérieure à 5 ans et remplace 10 à 15 applications traditionnelles de chaux. Depuis plus de 10 ans, aucun dégât thermique n'a été observé jusqu'à présent sur les arbres traités.

En arboriculture fruitière, tout comme en espaces verts, de très jeunes arbres sont plantés. Les structures protectrices de l'écorce peuvent se former nettement plus tard et de ce fait un traitement complémentaire peut être utile au bout de 4 à 5 ans.

ELAF-FLEX est pâteux et prêt à l'emploi (sans dilution). L'enduit forme un dépôt blanc sur le tronc. Le dépôt extensible assure la protection sans empêcher la croissance. Ensuite, l'enduit se dégrade lentement dans des composants neutres pour l'environnement.

Observations complémentaires : de nouvelles plantations de chênes traitées à l'ELAF-FLEX ont présentées un taux de mortalité nettement réduit.

Application : ELAF-FLEX est directement applicable après avoir été correctement mélangé. Une adhérence optimale est uniquement obtenue lorsqu'un nettoyage consciencieux et l'application de la sous-couche ELAF-FLEX SC ont été effectués. Selon le diamètre du tronc, le badigeonnage s'effectue avec un pinceau spécial sur tout le pourtour du tronc sur de jeunes arbres ou dans le cas d'arbres âgés, mis en lumière, juste sur la face exposée sud-ouest.

Il est nécessaire de réaliser l'application du produit protecteur au moins jusqu'au départ des branches de la couronne. Étant donné que l'ELAF-FLEX agit comme un système d'ombrage, il est également applicable sur les branches supérieures. L'application peut se faire durant toute l'année, à partir d'une température supérieure à +10°C. Comme le tronc à traiter doit être sec, l'intérieur du tronc doit aussi être en température positive et ne doit en aucun cas être gelé. Pas d'application par temps de gel, pluie ou en cas de risque de pluie. Les conditions climatiques au moment de l'application doivent être telles qu'elles permettent à la sous-couche ELAF-FLEX SC et à l'ELAF-FLEX de sécher. Le temps de séchage varie selon l'hygrométrie de l'air d'une demi-heure à plusieurs heures. Les seaux entamés sont étanches et se referment hermétiquement. Nettoyer immédiatement les pinceaux à l'eau avant une pause prolongée ou pour un réemploi ultérieur.

Remarque importante : 1. ELAF-FLEX ne doit pas être dilué à l'eau ! - 2. Les pinceaux qui ont été lavés doivent être correctement essorés pour éliminer toute eau résiduelle. - 3. Seulement après un séchage de la sous-couche (palper avec les doigts) il est possible de démarrer l'application de l'ELAF-FLEX.

Consommation :

1. **Enduit de protection ELAF-FLEX** : La quantité consommée d'ELAF-FLEX dépend de la structure de l'écorce, de la hauteur de traitement et de la circonférence du tronc.

Abaque pour l'estimation de la quantité nécessaire pour traiter sur une hauteur de 2 m : (approximativement comptez : 1 kg d'ELAF-FLEX pour 1 m² d'écorce).

circonférence en cm	consommation g / tronc	surface correspondante à traiter en m ²	circonférence en cm	consommation g / tronc	surface correspondante à traiter en m ²
14-16	250-300	0,30	20-22	350-420	0,42
16-18	280-340	0,34	22-24	380-460	0,46
18-20	320-380	0,38	24-26	420-500	0,50

2. **Sous-couche ELAF-FLEX SC** : La consommation en sous-couche ELAF-FLEX SC atteint jusqu'à 20% de la quantité estimée d'ELAF-FLEX.

Sélectivité : ELAF-FLEX est adapté pour tout type d'essence d'arbre : par ex. : pommier (Malus), prunier (Prunus), chêne (Quercus), hêtre (Fagus), frêne (Fraxinus), tilleul (Tilia), orme (Ulmus).

Protection des milieux aquatiques : Ne jamais verser des restes de produit ou jeter des emballages vides dans un égout, un fossé ou près d'un point d'eau.

Conseil pour le nettoyage : Des vêtements souillés avec de l'ELAF-FLEX ou des salissures fraîches ou ayant légèrement séché peuvent être lavées à l'eau. Si l'ELAF-FLEX est sec, laver les vêtements dans la machine à laver avec de la lessive selon les conditions habituelles. Le produit est généralement éliminé lors du processus mécanique du cycle de lavage.

Protection de l'applicateur : éviter tout contact inutile avec le produit, un mauvais emploi peut conduire à des problèmes de santé. Porter des gants de protection universels lors de l'application et la manipulation du produit.

Procédure d'élimination du produit et de son emballage : en vue de leur élimination déposer du produit non utilisable ou des emballages souillés en déchetterie appropriée. Dans le respect des réglementations locales, peut être brûlé. Code de déchet : 07 06 99, dénomination déchet : déchets non spécifiés ailleurs. Les emballages en polypropylène propres ou nettoyés peuvent être éliminés via les filières de recyclage (Point vert etc.).

Stockage et transport : À stocker et transporter hors gel. ADR ----, classe de stockage 12 (VCI).

Remarques générales : NB : Nous rappelons que toute utilisation non conforme à nos préconisations est sous l'entière responsabilité de son utilisateur. Étant donné que le stockage et la mise en œuvre du produit dépendent de l'applicateur, notre responsabilité se limite à la fourniture d'un produit conforme en qualité. Nous ne prenons pas en charge les risques liés au stockage et à l'application.

Recommandations pour la protection de l'applicateur :

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
 - P303+P352 En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : laver abondamment à l'eau et au savon.
 - P280 Porter des gants de protection.
- Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement il convient de respecter le mode d'emploi.

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande.

® = marque déposée ELAF-SOLUTIONS.



20200529